

Mauritanie



Date d'adhésion au Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) : Mai 2011

Plateforme Nationale Multi-Acteurs Pour la Nutrition : Plateforme nationale multisectorielle de nutrition

Point focal du gouvernement Sun/Coordinateur pays : Cheikhna Ould Beddad, Directeur général des stratégies et politiques de développement / Ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs, Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs

SITUATION DE LA NUTRITION DANS LE PAYS

→ Indicateurs nutritionnels annuels dans le pays du Rapport sur la nutrition mondiale :

<https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-profiles/africa/western-africa/mauritania/>

● Plateforme multi-acteurs (MSP) nationale

Date de création : 2016

● Un plan d'action annuel de la MSP existe

● Mécanisme de coordination infranational de la nutrition

● Des MSP infranationales existent

● Les MSP infranationales disposent de plans d'action annuels

● Plan national de nutrition

● Cadre / plan de plaidoyer et de communication

Présence de réseaux SUN dans le pays

● Réseau de la société civile du Mouvement SUN

● Réseau du secteur privé SUN

● UN-Nutrition

● Réseau des universitaires SUN

● Réseau des donateurs SUN

● Autres : p. ex. jeunes, parlementaires, médias

Financement pour la nutrition

● Une stratégie de mobilisation des ressources existe

● Exercice de suivi budgétaire conduit

● Déficiences de financement identifiées

● Dépenses intérieures sur la nutrition suivies

● Oui ● En cours ● Non ● Chiffré ● Cadre suivi/évaluation

PRIORITÉS DU PAYS EN 2023

Organisation du Forum national sur la nutrition et les systèmes alimentaires;

Organisation d'une table ronde des donateurs pour le financement de la nutrition;

Instauration d'un Système opérationnel de suivi et d'évaluation;

Cartographie des interventions

BONNE PRATIQUE DU PAYS PARTAGÉE EN 2022

Thème : Financement de la nutrition sur des fonds de protection sociale

Titre : Désengagement de l'UNICEF au profit de fonds domestiques de l'État mauritanien pour prendre en charge le coût de l'achat des intrants nutritionnels dans le cadre de la lutte contre la malnutrition aiguë

Description : 2021 : État 50 % / UNICEF 50 %, 2022 : État 75% / UNICEF 25 %, 2023 : État 100 % sur le budget du Ministère de la santé

POINT SUR LES PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES (OS) SUN 3.0

→ **OS.1 Renforcer et préserver des cadres politiques et de plaidoyer solides**

Adoption par le Gouvernement du Décret 029-2022 qui décline le nouveau cadre réglementaire pour la gouvernance de la nutrition qui a été préparé et élaboré de manière très participative par l'ensemble des secteurs étatiques concernés ; étude sur l'efficacité de la supplémentation en vitamine A en Mauritanie grâce à la réalisation d'une enquête ; atelier sur la normalisation de la production de farine enrichie organisé par l'UNICEF et le Ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme.

→ **OS.2 Élaborer et aligner des priorités d'action de pays communes**

Des documents cadres sur la nutrition (politique, plan stratégique multisectoriel, cadre commun de résultats) sont en cours de mise à jour afin de tenir compte des changements intervenus au cours des dix dernières années en ce qui concerne la dimension nutritionnelle et le budget. Bien qu'élaboré en 2016 dans le cadre du Plan stratégique multisectoriel, le cadre commun de résultats n'a jamais été budgétisé ni adopté par le Gouvernement, ce qui signifie qu'aucune partie prenante ne s'est sentie redevable. La coordination peut en outre être améliorée et le démantèlement au niveau infranational doit être opérationnalisé à l'aide de termes de référence clairs et SMART.

→ **OS.3 Forger et renforcer les capacités du pays**

Bien que la Mauritanie ait enregistré un certain nombre de succès, des lacunes restent à combler en matière de capacités pour le plaidoyer de haut niveau et la mobilisation des ressources.

→ **OS.4 Assurer une gouvernance du Mouvement SUN qui promeut le leadership du pays et les responsabilités des gouvernements, permet un alignement des ressources de toutes les parties prenantes du Mouvement SUN en soutien aux priorités du pays et renforce la redevabilité mutuelle à 360 degrés**

L'État s'est engagé à prendre en charge, à travers TAAZOUR, 75 % du coût d'achat des intrants nutritionnels en 2022. C'est le fruit d'une coordination réussie entre le Ministère de la santé et TAAZOUR, d'une part, et l'UNICEF, d'autre part.